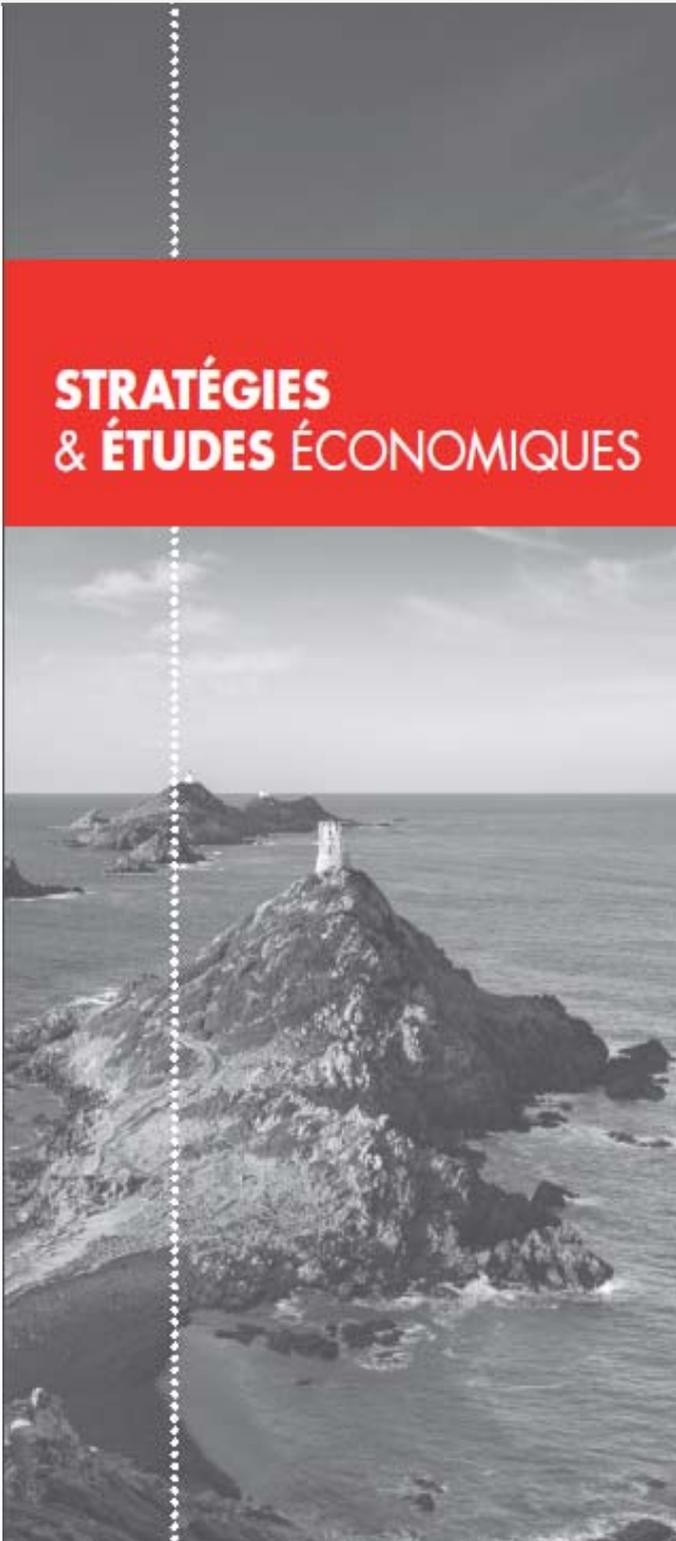


LA LETTRE ÉCO

The cover of the magazine 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' is shown. It has a red header with the title in white. Below the header is a black and white photograph of a rocky coastline with a lighthouse on a prominent rock in the sea. A vertical dotted line runs down the center of the cover.

STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau économique et financier
- La bourse à l'heure américaine, entre Thanksgiving et Black Friday
- Petit tassement de la construction de logements neufs

C'EST DÉJÀ HIER

- Derniers chiffres pour le chômage
- Les PME françaises ne font pas le poids en matière d'exportation
- 2016, une année à oublier pour l'agriculture française
- Réchauffement climatique toujours en cours pour les affaires

LE COIN DE LA CONJONCTURE

- Les États-Unis peuvent-ils déjouer les probabilités ?
- Chiens, chats et fleurs, un secteur qui ne connaît pas la crise

LE COIN DES TENDANCES

- La France au temps de la polarisation de l'emploi
- Le bonheur est-il encore une idée neuve ?
- Les élèves et le collaboratif, le nouveau défi de l'éducation

LE COIN DU GRAPHIQUE

- La bonne saison

LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

LE COIN DES STATISTIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS

LE TABLEAU ECONOMIQUE ET FINANCIER

	Résultats 24 novembre 2017	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2016
CAC 40	5 390,46	+1,34 %	4 862,31
Dow Jones	23 557,99	+0,86 %	19 762,60
Nasdaq	6 889,16	+1,57 %	5 383,12
Dax Allemand	13 059,84	+0,51 %	11 481,06
Footsie	7 409,64	+0,39 %	7 142,83
Euro Stoxx 50	3 581,23	+0,95 %	3 290,52
Nikkei 225	22 550,85	+0,69 %	19 114,37
Taux de l'OAT France à 10 ans (20 heures)	0,693 %	-0,015 pt	0,687 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (20 heures)	0,362 %	+0,000 pt	0,208 %
Taux du Trésor US à 10 ans (20 heures)	2,340 %	-0,007 pt	2,454 %
Cours de l'euro / dollars (20 heures)	1,1925	+1,18 %	1,0540
Cours de l'once d'or en dollars (20 heures)	1 288,120	-0,45 %	1 154,570
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (20 heures)	63,721	+1,64 %	56,620

La bourse à l'heure américaine, entre Thanksgiving et Black Friday

Après avoir perdu près de 200 points lors des deux dernières semaines, le CAC a repris le chemin de la hausse en gagnant 1,34 % depuis lundi. Les autres places européennes ont également conclu la semaine en hausse. La fermeture jeudi de Wall Street pour Thanksgiving et vendredi après-midi pour cause de Black Friday a contribué à l'apaisement général. Le Black Friday marque le début de la période de fin d'années. Compte tenu de l'amélioration de la situation de l'emploi, les investisseurs escomptent un haut niveau de consommation aux Etats-Unis comme en Europe.

Le dollar s'est légèrement déprécié par rapport à l'euro qui a profité de la publication de plusieurs bons indicateurs. Les taux d'intérêt des titres publics sont restés stables cette

semaine. Le pétrole a légèrement augmenté du fait de la dépréciation du dollar. L'appréciation du pétrole a été, en grande partie, provoquée, cette semaine, par la dépréciation du dollar. Pour avoir une vision plus fine de l'évolution à venir du pétrole, il faudra attendre la réunion de l'OPEP à Vienne prévue le 30 novembre prochain. Une reconduction de l'accord de régulation conclue en 2016 est attendue.

Petit tassement de la construction de logements neufs

Cette semaine, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a publié les résultats de la vente de logements neufs pour le troisième trimestre 2017. Avec 28 200 logements neufs vendus, un léger repli a été enregistré par rapport au trimestre équivalent de 2016 (-0,4 % par rapport au troisième trimestre 2016). Cette baisse concerne l'individuel groupé, dont les ventes se replient (-6,4 %) tandis qu'elles stagnent dans le collectif (+ 0,2 %). Dans le même temps, les mises en vente baissent sensiblement (-11,4 %). Néanmoins, le Ministère souligne que la tendance annuelle reste orientée à la hausse avec respectivement + 9,5 % et + 2,8 % d'augmentation pour les réservations et les mises en vente sur les quatre derniers trimestres par rapport aux quatre trimestres précédents. L'encours de logements proposés à la vente s'établit à 105 000 logements, en légère hausse (+ 0,7 %) à la fin du troisième trimestre 2017 par rapport au troisième trimestre 2016.

Les zones A et A bis qui réunissent Paris, une grande partie de l'Île-de-France, de la Côte d'Azur et de la zone frontalière suisse, présentent une conjoncture peu dynamique se caractérisant par une diminution des mises en ventes (-4,3 %) et une stabilité des réservations (+ 0,3 %) par rapport au troisième trimestre 2016. Le marché en zone B1, qui regroupe les autres grandes agglomérations de plus de 250 000 habitants, voit son stock de logements restant à vendre diminuer (-6,0 %), conséquence d'un net recul des mises en vente (-21,1 %).

La zone B2, qui comprend les autres communes de plus de 50 000 habitants, présente un profil conjoncturel atypique : baisse des mises en vente ce trimestre (-12,2 %) accompagnée d'une forte augmentation des réservations (+ 17,7 %) par rapport au troisième trimestre 2016.

Enfin la zone C, qui comprend le reste du territoire, continue de se caractériser par un assainissement du marché à travers la baisse des logements en stock même si ce trimestre les mises en ventes s'envolent (+ 30,3 %) par rapport au troisième trimestre 2016.

Le recul du troisième trimestre fait suite à plusieurs trimestres de forte hausse. Par ailleurs, dans un contexte de forte évolution de la fiscalité, les ménages ont peut-être opté pour l'attentisme. Le marché immobilier qui atteint des sommets en termes de prix pourrait dans les prochains mois se stabiliser. Au niveau des bureaux, les taux de vacances sont faibles dans les zones les plus demandées. En revanche, le commerce de détail en centre-ville avec la concurrence d'Internet continue de souffrir. Les résultats des centres commerciaux sont de leur côté assez variables en raison d'une vive concurrence.

C'EST DÉJÀ HIER

Derniers chiffres pour le chômage

A compter du 1^{er} janvier 2018, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi ne sera plus communiqué mensuellement mais trimestriellement. Ce choix vise à lisser les variations qui peuvent être fortes d'un mois sur l'autre. Il répond à la décision de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, de ne pas commenter cet indicateur, trop volatil à ses yeux.

Pour le mois d'octobre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a augmenté de 0,2 %. Sur trois mois, il baisse de 1 %. En revanche, sur un an, une progression de 0,2 % est constatée. En France métropolitaine, 2 132 400 personnes étaient inscrites en catégorie A. Ce chiffre atteignait 5 616 000 personnes pour les catégories A, B et C. Il est stable sur un mois, en baisse de 0,1 % sur trois mois et en hausse de 2,8 % sur un an.

En prenant en compte les départements et régions d'outre-mer, le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait respectivement à 3,742 millions et 5,923 millions pour la catégorie A et pour les catégories A, B et C.

En octobre, ce sont les jeunes et les seniors qui sont à l'origine de l'augmentation. Le nombre des moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi a augmenté de 0,4 % quand celui des plus de 50 ans a progressé de 0,5 %.

L'ancienneté des personnes inscrites à Pôle Emploi s'accroît. En effet, à fin octobre, 44,6 % de demandeurs d'emploi le sont depuis plus d'un contre 44,3 % un an auparavant. Sur cette période, l'ancienneté moyenne est passée de 579 à 592 jours.

Après la forte baisse du mois de septembre qui avait enregistré une progression des CDD et de l'intérim après les vacances d'été, le mois d'octobre apparaît calme. La dégradation constatée chez les jeunes est liée à la diminution des contrats aidés et à la fin du programme de formation mis en place par la précédente majorité. La progression soutenue du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans est plus inquiétante car cette catégorie d'actifs est la plus touchée, par nature, par le chômage de longue durée.

Les PME françaises ne font pas le poids en matière d'exportation

Les petites et moyennes entreprises (PME – jusqu'à 249 personnes occupées) sont considérées comme des moteurs clefs de l'économie à l'origine des créations d'emplois et de la croissance. Elles contribuent largement au commerce en Europe. 98 % des entreprises échangeant des biens au sein de l'Union Européenne sont des PME. Les PME sont responsables de la moitié de la valeur du commerce intra-européen de biens. Elles sont à l'origine de 51 % des importations intra-européens et de 45 % des exportations. Dans tous les États membres, plus de 90 % des entreprises exportatrices au sein de l'UE sont des PME, les proportions s'échelonnant entre 90 % en République tchèque et plus de 99 % en Slovénie.

Le poids des PME dans le commerce intra-européen diffère d'un pays à un autre. La France qui se caractérise par un nombre très important de très petites entreprises apparaît en retrait en ce qui concerne les performances à l'exportation.

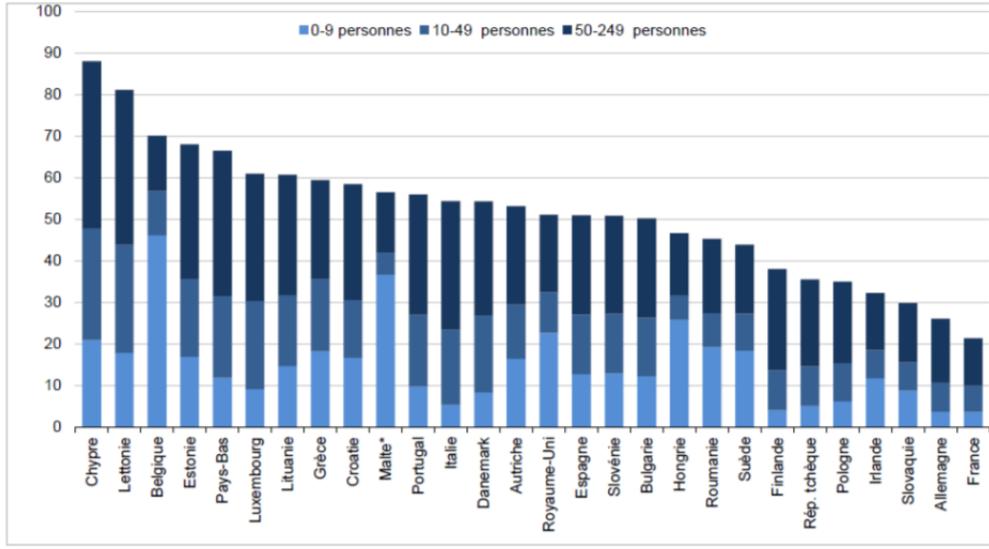
Dans cinq États membres, les PME génèrent plus des deux tiers de la valeur totale des exportations de biens intra-européens. Figurent sur le podium Chypre (88 %), la Lettonie (81 %) et la Belgique (70 %). Suivent l'Estonie (68 %) et des Pays-Bas (67 %). À l'autre extrémité de l'échelle, les PME représentent moins du tiers de la valeur des exportations intra-européens en France (21 %), en Allemagne (26 %) et en Slovaquie (30 %)

Parmi les différentes classes de PME, les micro-entreprises constituent le principal contributeur aux exportations intra-européen dans six États membres : la Belgique (où les micro-entreprises représentent 46 % de la valeur totale des exportations), Malte (37 % en 2013), la Hongrie (26 %) et le Royaume-Uni (23). Inversement, dans dix États membres, elles génèrent moins de 10 % de la valeur totale : en France, en Allemagne, en Finlande (toutes aux alentours de 4 %) ainsi qu'en République tchèque et en Italie (environ 5 % chacune).

Les PME représentent moins de la moitié des importations uniquement en France (31 %), en Allemagne (34 %) et en République tchèque (47 %).

Comme pour les exportations, dans tous les États membres, plus de 90 % des entreprises importatrices au sein de l'UE sont des PME, les proportions variant de 91 % en République tchèque à près de 100 % en Belgique.

Part des PME (jusqu'à 249 personnes) dans la valeur des exportations intra-UE de biens, 2015 (%)



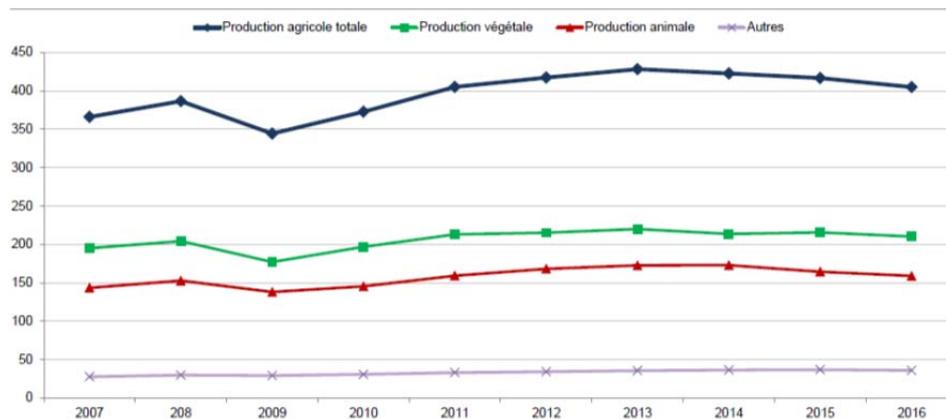
* Malte: données de 2013

2016, une année à oublier pour l'agriculture française

Au sein de l'Union européenne, la valeur totale de la production agricole a atteint, en 2016, 405,0 milliards d'euros en baisse de 2,8 % par rapport à 2015.

Avec 70,3 milliards d'euros (soit 17 % du total de l'Union) en 2016, la France affichait la plus forte production agricole totale de l'ensemble des États membres. Elle était suivie de l'Italie (53,4 milliards d'euros, 13 %), de l'Allemagne (52,9 milliards, soit 13 %), de l'Espagne (46,8 milliards, soit 12 %) et du Royaume-Uni (27,9 milliards, soit 7 %).

Production agricole dans l'Union européenne, 2007-2016 (en milliards d'euros)



La baisse de 2,8 % dans la production agricole de l'Union européenne en 2016 par rapport à 2015 est imputable, en grande partie, à la diminution (de 3,3 %) de la valeur de la production animale, dont la baisse des prix (-4,9 %) n'a été que partiellement compensée par une hausse des volumes (+1,7 %). Cette baisse globale de la valeur de la production animale s'explique principalement par des diminutions de 5,2 % pour le lait et de 3,6 % pour les bovins. La valeur de la production végétale a également reculé de 2,5 %, les prix affichant une baisse de 1,8 % et les volumes une baisse de 0,7 %. La chute de 13,5 % observée pour les céréales n'a été que partiellement compensée par des hausses de 23,5 % pour les pommes de terre, de 4,5 % pour les plantes fourragères et de 2,7 % pour les cultures industrielles. Le coût des intrants agricoles a diminué de 3,4 %. Cette situation s'explique en partie par un recul de 8,6 % pour les engrais et les amendements, de 7,8 % pour l'énergie et les lubrifiants, de 5,1 % pour la maintenance des bâtiments et de 2,7 % pour les aliments pour animaux.

La production française a reculé l'année dernière de 6,5 %. La baisse a été marquée pour la production végétale (-8,6 %). Cette contraction est liée à des conditions climatiques défavorables avec des inondations au printemps et au début de l'été. Par ailleurs, la production végétale a connu une contraction de 4,2 %.

Réchauffement climatique toujours en cours pour les affaires

Au mois de novembre, selon l'INSEE, le climat des affaires en France s'est amélioré. L'indice qui le mesure gagne deux points et atteint 111 retrouvant son niveau du mois de janvier 2008, bien au-dessus de sa moyenne de long terme (100). Le climat des affaires augmente dans chaque branche : il gagne un point dans l'industrie, deux points dans les services, le bâtiment et le commerce de gros, trois points dans le commerce de détail. Il est au plus haut depuis 2007 dans l'industrie, le commerce de détail et le commerce de gros, depuis 2008 dans le bâtiment.

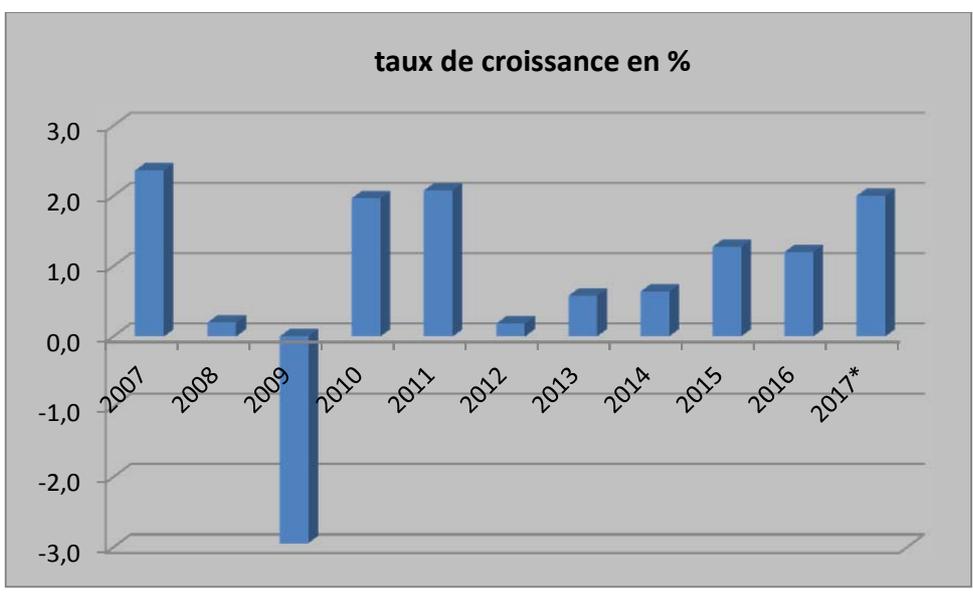
Le climat de l'emploi continue de s'améliorer, essentiellement du fait de la hausse des soldes d'opinion sur les effectifs dans le commerce de détail et l'industrie. L'indicateur qui le synthétise gagne un point, à 109, bien au-dessus de sa moyenne de long terme (100), et au plus haut depuis l'été 2011.

Indicateur de climat des affaires France



L'indicateur de retournement pour l'ensemble de l'économie demeure, depuis avril 2017, dans la zone indiquant un climat conjoncturel favorable.

La progression de l'indice sur le climat des affaires, au mois de novembre, est de bon augure pour la croissance de la fin de l'année. Ainsi, le PIB pourrait s'accroître de 2 % en 2017 ce qui serait une première depuis 2011 (2,1 %). Un tel résultat mettrait fin à une stagnation de 5 ans.



Données : INSEE
* prévisions

Le contexte économique reste donc porteur notamment avec la bonne tenue de l'investissement. Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie atteint un niveau record depuis début 2008 et se situe au-dessus de sa moyenne sur la période 1995-2007, ce qui devrait amener une augmentation des achats d'équipement. Paradoxalement, malgré le maintien d'un fort taux de chômage, 42 % des industriels interrogés par l'Insee le mois dernier, déclaraient connaître des problèmes de recrutement. Cette situation confirmerait l'inadéquation croissante entre offre et demande de travail ainsi que la progression du taux de chômage structurel. Pour certains experts, ce taux serait entre 7 et 8 %. Cela signifie que même avec une forte

croissance, le chômage ne pourrait se réduire en-deçà de ce seuil sauf à mener des actions de formation ou à modifier le coût du travail.

La France bénéficie par ailleurs de la bonne tenue de ses partenaires et notamment de l'Allemagne. Jeudi 23 novembre, l'institut allemand « IFO » a, à ce titre, revu à la hausse sa prévision de croissance à 2,3 %. La possibilité d'atteindre les 2 % de croissance devrait faciliter l'exécution du budget 2018. Compte tenu des nombreuses réformes en cours, le Gouvernement ne pourra que se réjouir de disposer de quelques marges supplémentaires, toutes relatives par ailleurs. En effet, l'année prochaine, la France sera la seule à figurer au sein de la liste des pays de l'Union à déficits excessifs.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Les États-Unis peuvent-ils déjouer les probabilités ?

Les États-Unis sont entrés depuis sept ans dans un cycle de croissance. Une telle durée est légèrement supérieure à la moyenne des cycles précédents, soit six ans. De ce fait, certains craignent un ralentissement de l'activité arguant de l'absence de réserves de croissance. Ainsi, le taux de chômage est passé de 10 % à 4,1 % de 2010 à 2017. La croissance pourrait donc buter sur un manque de main d'œuvre sauf à améliorer sensiblement le taux participation au marché de l'emploi en jouant sur les personnes d'âge actif qui ne cherchaient plus un emploi. Le taux de chômage de 4,1 % n'est pas au standard européen. Il devrait être plus proche de 6 % si les mêmes règles d'indemnisation étaient appliquées.

L'autre frein pesant sur la croissance provient de la faiblesse des gains de productivité. La tertiarisation de l'économie et le développement des emplois sous qualifiés expliquent en partie l'atonie des gains de productivité. Dans ces conditions, la croissance potentielle de l'économie américaine se situerait autour de 1,4 %. Cette croissance est calculée en prenant en compte les fondamentaux de l'économie. Depuis 2010, la croissance des États-Unis est en moyenne de 2,4 % par an. L'écart avec la croissance potentielle s'explique par un effet de rattrapage, la récession ayant amené à une sous-utilisation des capacités de production, et par un effet dopage généré par la politique monétaire accommodante. À ce titre, certains s'inquiètent des niveaux d'endettement élevés rendus possibles par les taux bas. Ont été ainsi mis en avant les emprunts étudiants, les emprunts immobiliers et les emprunts pour l'achat de voitures. Plus récemment, avec les déboires d'Altiice, le risque « entreprise » constituerait une nouvelle menace. La bulle étudiante ou automobile reste assez limitée. Les entreprises devraient enregistrer, pour 2017, une progression de leurs résultats.

Pour contrecarrer la baisse de la croissance potentielle, à défaut de jouer sur l'emploi, les pouvoirs publics ne pourront donc tabler que sur une hausse des gains de productivité ou sur un accroissement des revenus des acteurs économiques provoqué, par exemple, par une baisse des impôts.

Sur les gains de productivité, l'investissement étant déjà à un haut niveau, un retournement n'est pas attendu à court et moyen terme. La Productivité Globale des Facteurs tend même à ralentir. Le remplacement d'emplois qualifiés par des emplois non qualifiés et la disparition de postes dans l'industrie au profit de postes dans le secteur tertiaire expliquent cette évolution.

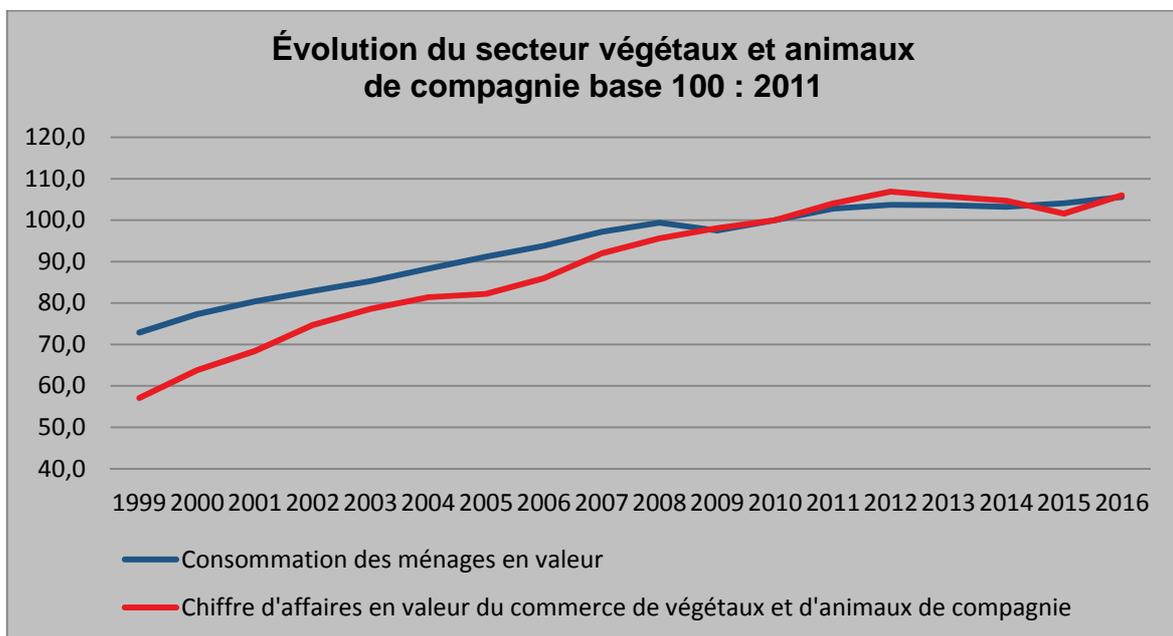
Cette analyse ne repose-t-elle pas sur une erreur d'appréciation liée à une mauvaise évaluation des gains de productivité et plus globalement de la croissance ? La sophistication des outils numériques ne se traduit pas dans la chaîne des prix. Par ailleurs, la multiplication des applications liées à l'usage d'Internet et aux objets connectés est-elle bien retraduite dans le calcul du PIB qui reste par nature un indicateur de flux monétaires ? A plusieurs reprises, l'institut statistique américain a réévalué, à posteriori, le montant de son PIB pour intégrer les apports du numérique.

Le plan fiscal de Donald Trump est une arme à double tranchant. S'il peut améliorer la rentabilité des entreprises, il risque d'accroître un peu plus le déficit public et le déficit commercial. L'effort des pouvoirs publics américains devraient porter sur l'investissement et la formation avec comme objectif, le redressement des gains de productivité.

La fin du cycle de croissance des États-Unis n'est pas inscrite. La durée de 6 ans n'est qu'une moyenne et n'est pas en soi une indication. L'envolée de la bourse reste pour le moment soutenable au regard du ratio dividende / prix des actions. Les hausses des taux directeurs, certes limitées, n'ont pas cassé la croissance, ni perturbé la sphère financière américaine et mondiale.

Chiens, chats et fleurs, un secteur qui ne connaît pas la crise

Au sein des pays occidentaux, la France se démarque par la forte appétence de sa population non seulement pour le bricolage mais aussi pour les végétaux et les animaux de compagnie. Le commerce de détail spécialisé dans ces domaines a enregistré durant des années un fort taux de croissance. Le chiffre d'affaires est néanmoins très sensible aux variations des niveaux de vie de la population. En période de crise, les ménages ont la possibilité de différer les achats de fleurs ou de végétaux. Ainsi, en moyenne annuelle, entre 2000 et 2015, le chiffre d'affaires a augmenté de 3,2 % en valeur. Il s'est replié entre 2012 et 2015 avec la stagnation du PIB et la baisse du revenu disponible des ménages. Avec le retour de la croissance, l'activité a repris en 2016 avec une croissance de 4,2 %. Les enseignes les plus répandues sur le territoire sont « Gamm Vert », « Jardiland », et « Truffaut ».



Le secteur comprend 13 200 entreprises qui emploient 35 000 salariés. Elles réalisent 6,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 2,7 milliards de marge commerciale et 1,6 milliard de valeur ajoutée. Ce secteur représente 4 % du chiffre d'affaires du commerce de détail spécialisé en produits non alimentaires (biens culturels, pharmacie, habillement, équipements du foyer, etc.).

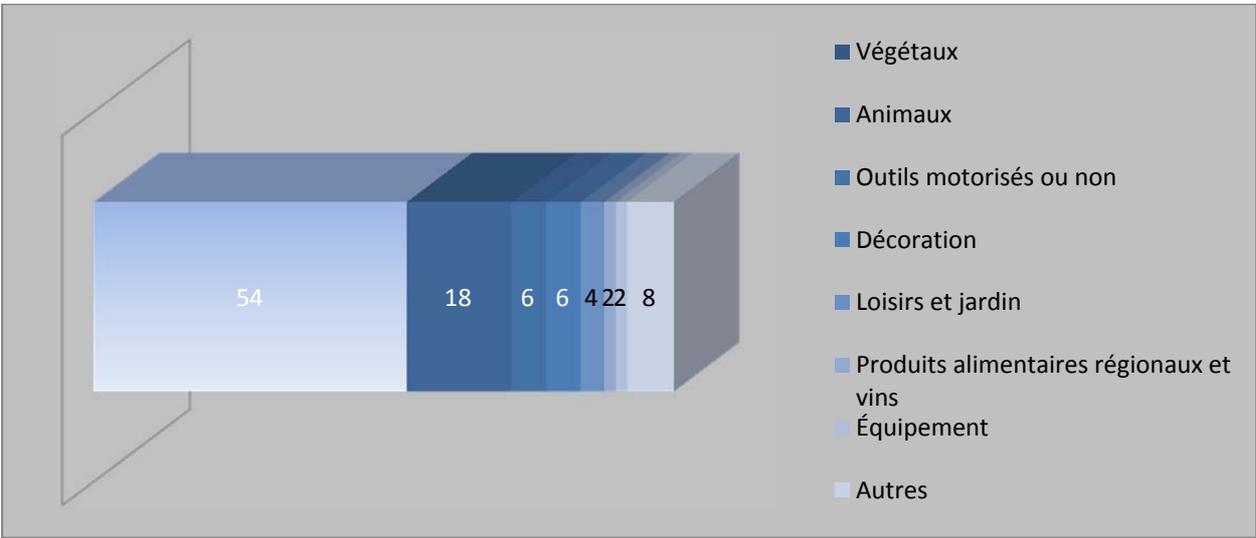
Seules 500 de ces entreprises appartiennent à un groupe. Elles font partie des plus grandes du secteur, en matière d'effectifs salariés, et génèrent la moitié de son chiffre d'affaires. Dans huit cas sur dix, le groupe est lui-même spécialisé dans la vente au détail ou en gros de végétaux et d'animaux de compagnie. Ce secteur d'activité est donc dominé par quelques grandes enseignes mais comprend toujours un nombre important de petites structures : 78 % ont au plus un salarié. Ces petites structures réalisent 20 % du chiffre d'affaires du secteur contre 10 % dans les autres secteurs du commerce de détail non alimentaire en magasin spécialisé. Les unités de 10 salariés ou plus réalisent 60 % du chiffre d'affaires du secteur. Pour près de huit d'entre elles sur dix, la surface de vente moyenne par magasin est inférieure à 120 m². À l'opposé, pour les 6 % plus grandes, elle est supérieure à 400 m².

Les unités dont la surface moyenne de vente est comprise entre 400 et 2 500 m² ne représentent que 5 % des entreprises mais elles génèrent un peu plus du tiers du chiffre d'affaires total du secteur.

Le cœur du secteur est constitué par la vente des fleurs et des plantes ainsi que celle des animaux et des produits qui leurs sont attachés. Les végétaux génèrent un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros contre 1,2 milliard pour les animaux, soit pour ces deux postes 72 % du total. Les autres produits, comme l'outillage, les accessoires de jardin ou de décoration, génèrent les 28 % restants.

Près de 1 000 commerces sont spécialisés dans la vente d'animaux de compagnie. Ces animaleries réalisent 6,5 % du chiffre d'affaires total du secteur. Les entreprises du commerce de végétaux et d'animaux sont peu concurrencées par les hypermarchés et les magasins de meubles et de bricolage. Ces derniers réalisent moins de 4 % du chiffre d'affaires de la vente de végétaux et d'animaux de compagnie. Les ventes par Internet sont aussi négligeables. Pour les animaux, la concurrence provient des éleveurs exerçant une activité agricole et par ceux faisant de l'élevage à titre amateur.

Répartition du chiffre d'affaires en % entre les différentes catégories

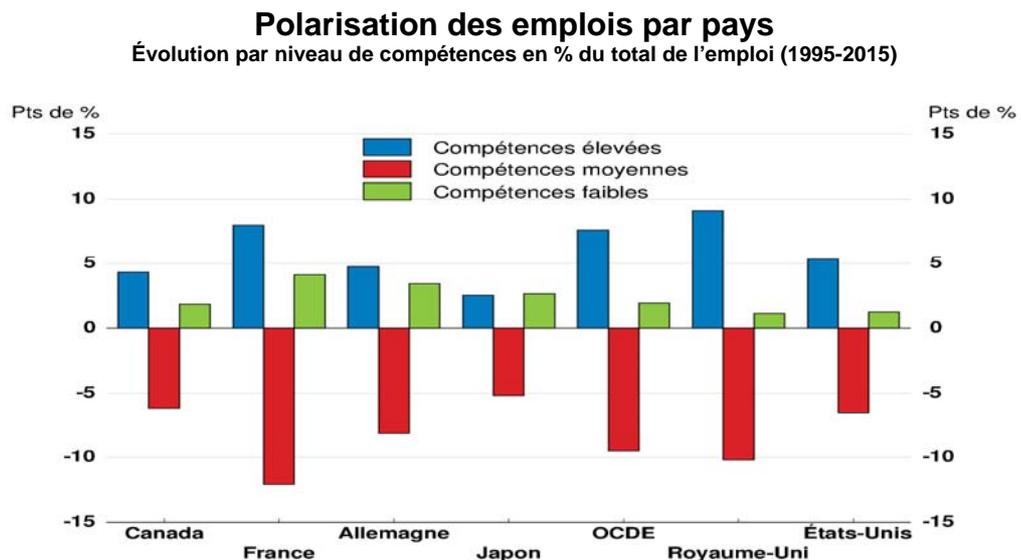


Le taux de marge commerciale qui reflète la seule activité de négoce est relativement élevé (45 %), soit sept points au-dessus de celui de l'ensemble du commerce spécialisé non alimentaire. Il est supérieur de plus de dix points à celui des commerces de détail de biens culturels et de loisirs ou d'équipements de l'information et de la communication. Cette plus forte différence entre le coût d'achat et le prix de vente des produits peut s'expliquer par le travail artisanal de mise en valeur des produits réalisé par le fleuriste ou le grand magasin, ainsi que par les coûts d'entretien dus à la nature des produits vendus. Les pépinières doivent gérer des stocks importants, exigeant une forte attention. Elles peuvent être des producteurs de plantes et d'arbres, ce qui améliore leur taux de marge. La valeur ajoutée produite permet principalement de rémunérer le personnel et les apporteurs de capitaux et de financer l'investissement. La part des frais de personnel salarié est plus importante dans ce secteur que dans ceux de comparaison. En effet, les animaleries ou les pépinières nécessitent un personnel plus important que les autres formes de commerce.

LE COIN DES TENDANCES

La France au temps de la polarisation de l'emploi

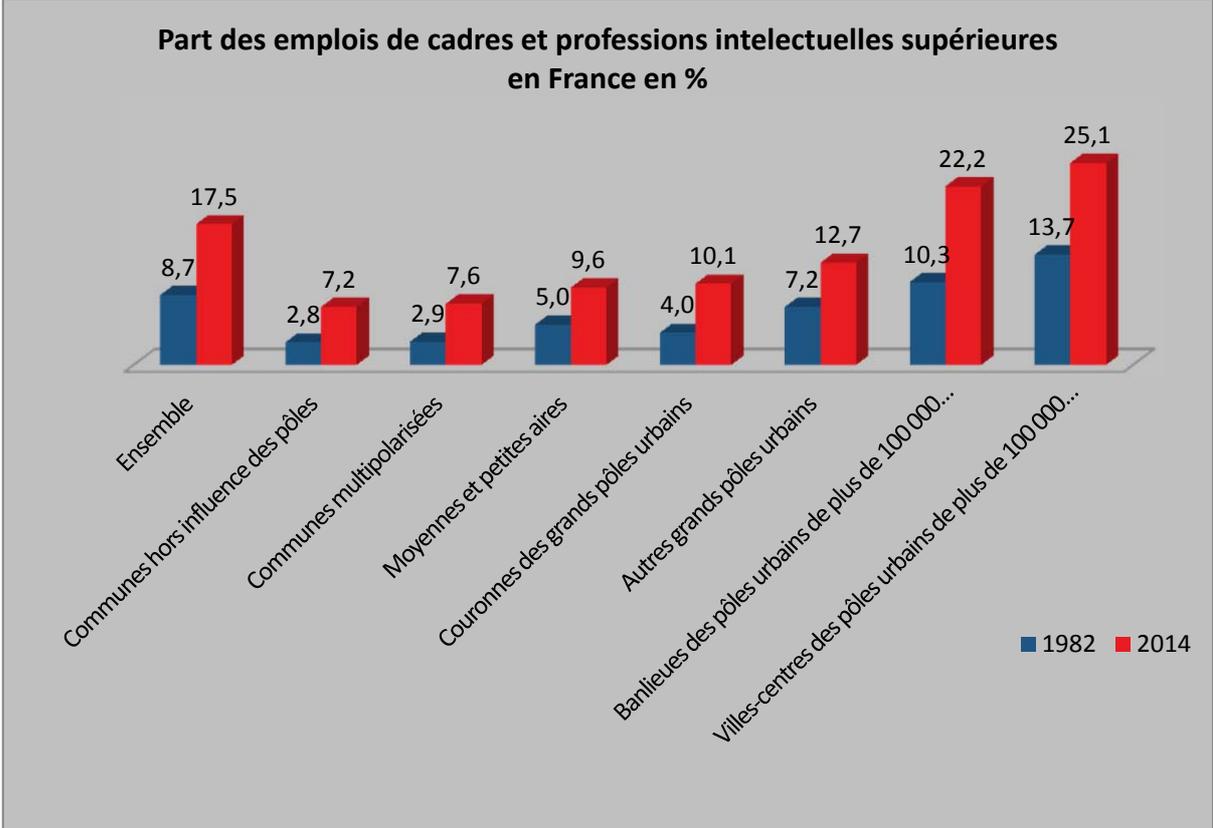
Comme tous les pays occidentaux, la France est confrontée depuis 30 ans à un processus de désindustrialisation et de tertiarisation de son économie sur fond de digitalisation. Cette évolution s'accompagne d'une modification en profondeur de la nature des emplois. Le nombre de cadres et de professions intellectuelles s'est accru tout comme les postes exigeant peu de qualifications quand celui des ouvriers et des employés exigeant un certain niveau de compétences se contracte. Ce phénomène connu sous le terme de polarisation de l'emploi n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire comme le souligne une étude réalisée par l'INSEE et publiée le 20 novembre dernier.



Depuis trente ans, les délocalisations profitent davantage aux travailleurs qualifiés et à ceux ayant de faibles qualifications. En revanche, les emplois à qualification moyenne se sont contractés.

Selon une étude des économistes Carluccio, Cunat, Fadinger et Fons-Rosen (2016), la hausse des importations provenant de pays dotés d'une abondante main-d'œuvre non qualifiée a, en effet, entraîné une augmentation importante de l'intensité en main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie manufacturière française. Les entreprises ayant pratiqué un éclatement de leur chaîne de valeur ont, en règle générale, une proportion de main d'œuvre qualifiée supérieure de 28 % par rapport à celles qui n'ont pas changé leurs modes de production. Ce constat doit être relativisé par le fait que les entreprises qui ont opté pour des délocalisations appartiennent, le plus souvent, au secteur industriel et sont de grande taille. Avant même la mondialisation, le poids dans leurs effectifs des cadres supérieurs était déjà plus élevé. Néanmoins, selon l'étude précitée, dès la première année de recours par une entreprise à des importations en provenance des pays à bas coûts, son intensité en main-d'œuvre qualifiée en France augmente en moyenne de 4 %. Entre 1982 et 2014, l'emploi a augmenté de 4,4 millions en France métropolitaine. 1,7 million d'emploi ont été créés dans le cadre des activités dites intellectuelles allant de la recherche à la gestion et aux métiers de l'informatique. Lors de ces 30 dernières années, les commerces et services de proximité ont, par ailleurs, généré 2,2 millions d'emplois dont 1,4 million d'employés non qualifiés. En revanche, les productions matérielles ont perdu 2,8 millions d'emplois avec le recul de l'industrie, dont 1,2 million d'ouvriers non qualifiés. L'administration et la santé ont été à l'origine de la création de 2,7 millions d'emplois essentiellement qualifiés. Enfin, les effectifs des fonctions d'intermédiation, du commerce inter-entreprises au transport et à la logistique ont, de leur côté augmenté de 600 000.

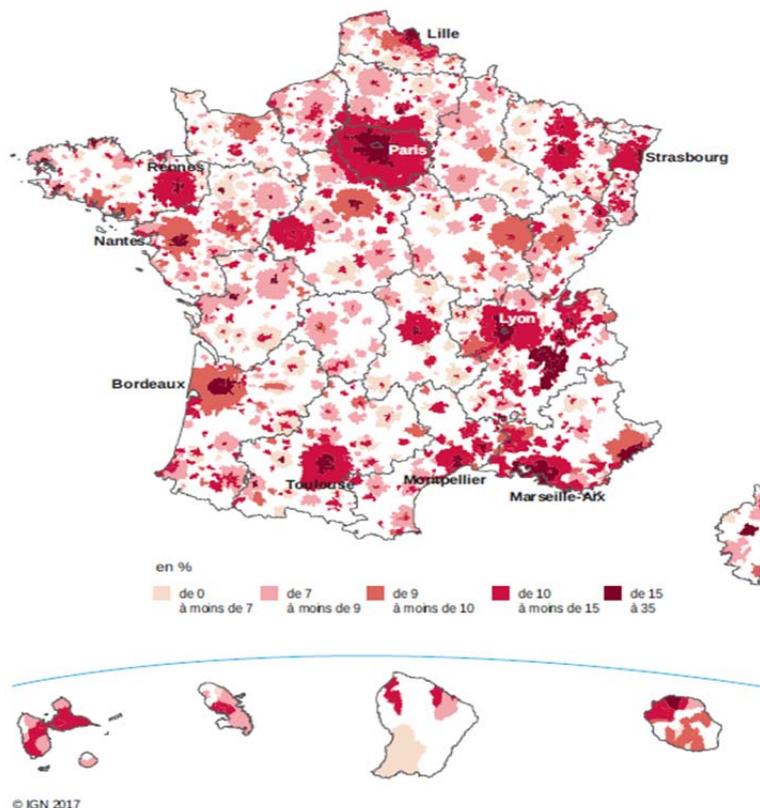
Le nombre de cadres et de personnes exerçant une activité intellectuelles s'est accru de 2,7 millions depuis 1982. Cette croissance repose sur l'évolution de l'économie avec une montée en gamme ainsi qu'un recours à des techniques de production plus sophistiquées. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures double entre 1982 et 2014, passant de 8,7 % à 17,5 % en France métropolitaine.



La polarisation de l'emploi s'accompagne d'une modification de la répartition des emplois au sein du territoire. L'augmentation du nombre d'emplois qualifiés accroît la concentration de l'activité au sein des grandes agglomérations. En revanche, la diminution des emplois intermédiaires et d'ouvriers industriels pénalisent les petites villes et les banlieues. Dans les villes-centres des pôles urbains de plus de 100 000 habitants, les cadres et assimilés constituent 25 % des emplois en 2014 et 22 % dans leur banlieue, alors qu'ils ne constituent que 10 % environ des effectifs dans les autres territoires.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est toutefois différente selon les grandes villes-centre : 35 % des emplois en 2014 dans la commune de Paris, 30 % à Toulouse comme à Grenoble, trois agglomérations dont l'activité est tournée vers une économie de la connaissance. En revanche, ils ne représentent que 21 % des emplois à Marseille et 17 % à Nice, deux villes faiblement industrielles. Ces communes se caractérisent par le poids élevé de l'administration, de la santé, des commerces et des services de proximité.

Part des emplois de cadres et professions intellectuelles



Source : Insee - Recensements de la population.

La montée des employés non qualifiés

En 2014, la France compte 1,5 million d'employés non qualifiés de plus qu'en 1982. En 2004, ils représentaient 12,9 % des emplois contre 8,3 % en 1982. Les créations concernent les services à domicile en raison notamment du vieillissement de la population. L'effectif des employés de commerce a tendance à augmenter avec la multiplication des centres commerciaux. Avec l'éloignement des lieux du travail par rapport au domicile des actifs, les emplois liés à la restauration a augmenté principalement au cœur des villes. Le développement du secteur touristique contribue

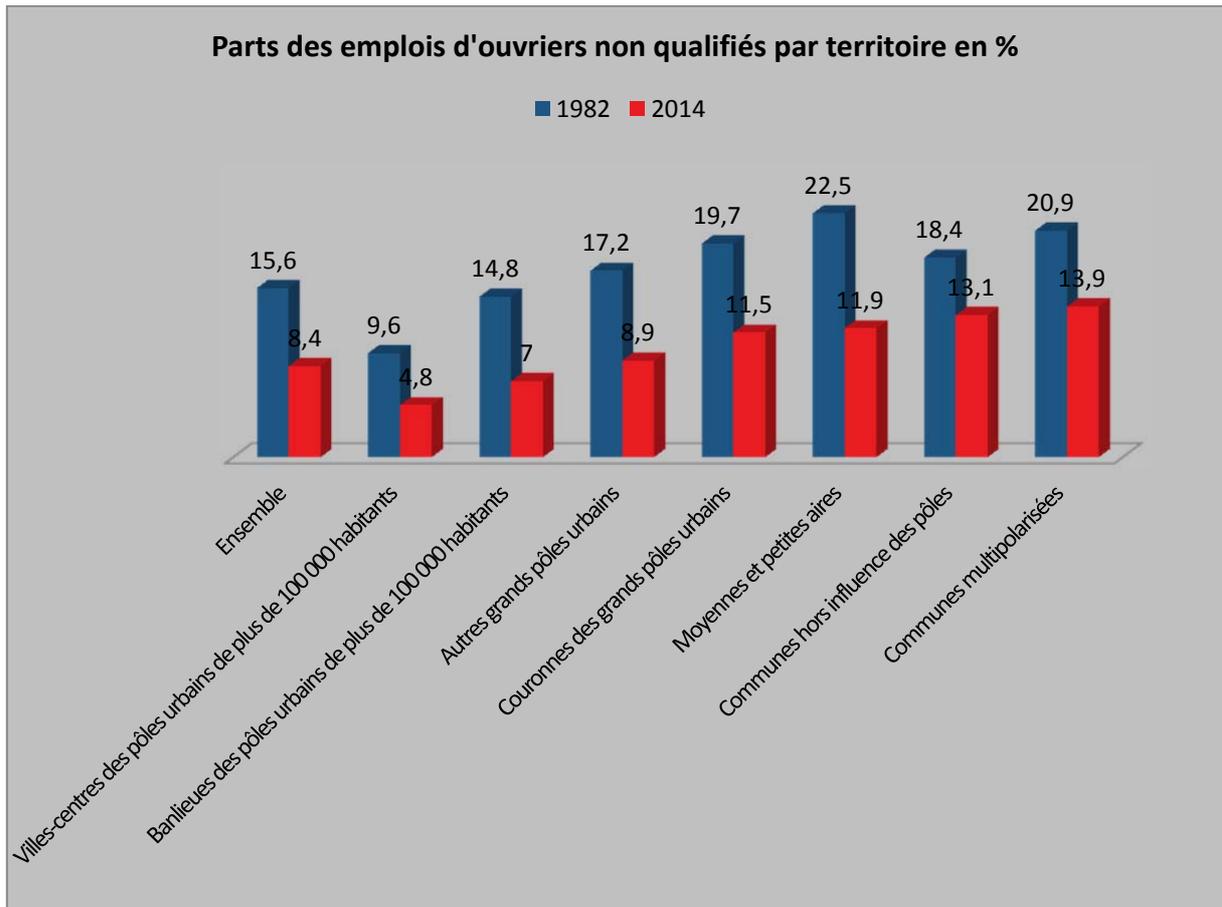
également à l'accroissement du nombre d'emplois de services non qualifiés. La sécurité constitue également un pôle important de création d'emplois. Selon une récente étude de l'INSEE, la progression concerne toute la France mais dans une moindre proportion les grandes villes-centres et leurs banlieues, où les employés non qualifiés constituent 12 % des emplois en 2014. Leur part est de deux à trois points supérieure dans les autres catégories de territoire.



Moins d'ouvriers non qualifiés dans les villes et les banlieues qu'ailleurs

De 1982 à 2014, le nombre d'ouvriers non qualifiés s'est contracté de 1,2 million. Ils ne représentent plus que 8,4 % de la population active contre 5,6 % il y a 30 ans. Ce recul s'explique par la désindustrialisation. La fermeture des usines textile et des usines sidérurgiques la réduction des effectifs dans l'industrie automobile, la fermeture de nombreuses entreprises dans le secteur de la machine-outil, etc. expliquent la diminution des emplois d'ouvriers non qualifiés. Les emplois au sein du bâtiment et du nettoyage ont mieux résisté en raison de la montée de la construction dans le début des années 2000. Depuis 2012, ce secteur a connu, en revanche, une baisse constante de ses effectifs. La baisse des emplois touche en premier lieu les grandes villes-centres et leur banlieue qui avait accueilli, après le Seconde Guerre mondiale, de nombreuses entreprises industrielles.

En 2014, l'importance des ouvriers non qualifiés est d'autant plus forte que l'on s'éloigne des grandes villes. Ils représentent seulement 5 % des emplois dans les villes-centres de plus de 100 000 habitants, contre 12 % dans les couronnes urbaines, les moyennes et petites aires et 13 % dans les communes éloignées des villes. Leur part est particulièrement élevée dans les zones agricoles et viticoles.



Autres emplois qualifiés : des évolutions disparates

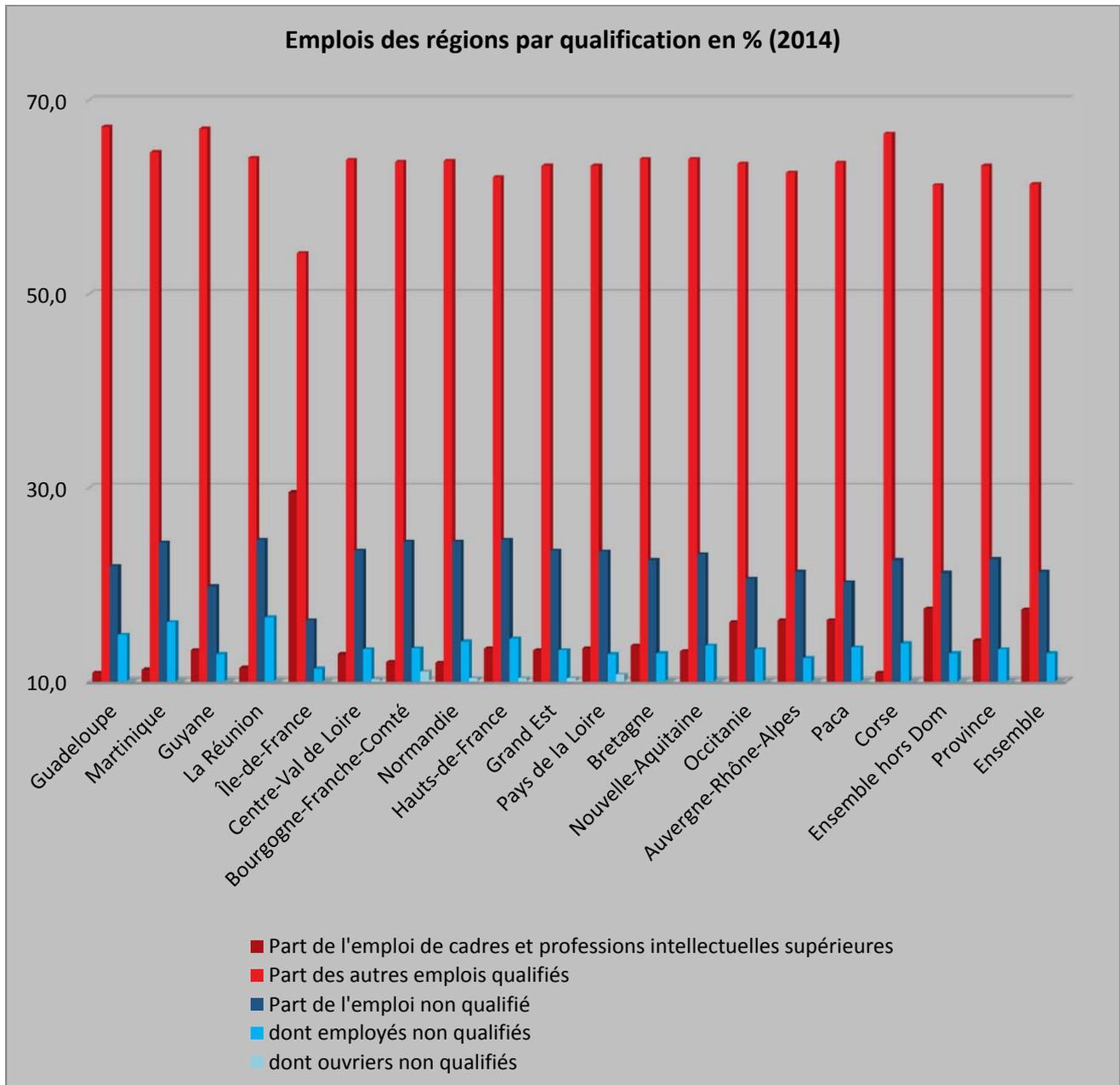
Entre les cadres et professions intellectuelles supérieures, d'une part, et les emplois non qualifiés, d'autre part, les autres emplois qualifiés regroupent toutes les autres professions : artisans, commerçants et chefs d'entreprise, professions intermédiaires ainsi que les employés et ouvriers qualifiés. Leur importance a baissé entre 1982 et 2014. Ils constituaient 67,4 % des emplois en France métropolitaine en 1982. Leur part passe à 61,2 % en 2014. Le nombre d'exploitants agricoles et, plus récemment, celui des secrétaires enregistrent de forts reculs. Les effectifs des ouvriers qualifiés de type industriel sont également concernés. L'administration a joué un rôle d'amortisseurs en créant de nombreux postes de professions intermédiaires, en particulier dans les chefs lieu de département. Les difficultés financières croissantes des collectivités territoriales limitent à l'avenir leurs possibilités à créer des emplois intermédiaires ou qualifiés. Par ailleurs, la digitalisation des activités devrait conduire les collectivités publiques à réduire leur nombre d'emploi dans les prochaines années.

L'Île-de-France : la région des cadres et professions intellectuelles supérieures

Du fait de la concentration des sièges sociaux, de centres de recherche en Île-de-France ainsi qu'un grand nombre d'administrations, le poids des cadres et des professions intellectuelles supérieures est nettement plus élevé que dans le reste de la France. Ils représentaient 30 % de la population active occupée en 2014 contre 16 % en Auvergne-Rhône-Alpes, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'en Occitanie et 11 % à La Réunion, en Martinique, en Guadeloupe et en Corse. Les employés non qualifiés présents dans les commerces et services de proximité sont plus équitablement

répartis dans les territoires. Ils constituent 11 % des emplois en Île-de-France et jusqu'à 17 % à La Réunion. Le poids des ouvriers non qualifiés au sein de la population active est un marqueur des spécialisations régionales dans l'industrie. Ainsi, il est élevé en Bourgogne-Franche-Comté, dans les Pays de la Loire, dans les Hauts-de-France, le Grand Est et en Normandie.

Dans les DOM, les parts des cadres et professions intellectuelles supérieures et des autres emplois qualifiés progressent. En 2014, les cadres et professions intellectuelles supérieures constituent 11 % de l'ensemble des effectifs en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion et 13 % en Guyane grâce à l'implantation locale de la filière spatiale. Ils représentent en comparaison 14 % des emplois dans les régions de province. L'emploi ultramarin fait une large place aux employés non qualifiés, qui constituent hors Guyane de 15 à 17 % des emplois, bien plus qu'aux ouvriers non qualifiés, faute de tradition industrielle. Le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures progresse depuis 1999, dans les DOM comme en métropole. Spécificité ultramarine, la part des autres emplois qualifiés augmente, contrairement à celle des employés non qualifiés.



La polarisation des emplois favorisent donc, l'Île de France et les grandes métropoles. Elle aboutit donc à creuser les écarts entre les villes centres d'agglomération, les banlieues autrefois industrielles et les territoires ruraux. Cette polarisation explique, en partie, l'impression d'abandon exprimée par les habitants vivant en zone rurale.

Le bonheur est-il encore une idée neuve ?

L'OCDE qui rassemble 35 pays avancés réalise depuis de nombreuses années des études pour apprécier l'évolution des conditions de vie et du bien-être. La dernière enquête publiée au mois de novembre souligne que les crises de 2008 et de 2011 ont modifié en profondeur le ressenti de la population vis-à-vis de l'économie. Néanmoins, depuis 2014, une amélioration est constatée mais elle demeure faible au regard des tendances constatées avant la Grande Récession.

L'argent ne fait pas le bonheur mais peut y contribuer

En effet, la remontée du moral est concomitante à la hausse des rémunérations. Néanmoins, une rupture est intervenue depuis la crise. Durant la décennie 2007 / 2017, la progression a été deux fois plus faibles que lors de la décennie précédente.

La précarité de l'emploi a augmenté d'un tiers depuis 2007, première année où elle a été mesurée. Le chômage de longue durée reste à un niveau supérieur à celui de 2005, quand la satisfaction moyenne à l'égard de la vie accuse un léger repli.

L'éducation et l'emploi des paramètres clés pour les conditions de vie

Si depuis 2005, l'espérance de vie moyenne a progressé de 3 ans au sein de l'OCDE, le rapport souligne que les hommes âgés de 25 ans ayant arrêté leurs études avant l'enseignement secondaire du deuxième cycle vivent, en moyenne, près de huit ans de moins que les hommes ayant mené à terme des études universitaires. Cet écart est plus faible pour les femmes (5 ans).

Bien qu'affichant un niveau d'instruction plus élevé que les générations antérieures, les jeunes de moins de 25 ans ont 60 % de risques en plus d'être au chômage que la tranche d'âge des 25-54 ans.

Les travailleurs d'âge moyen ont pour leur part près de deux fois plus de risques d'avoir de très longs horaires de travail (50 heures par semaine ou plus) que ceux de moins de 25 ans.

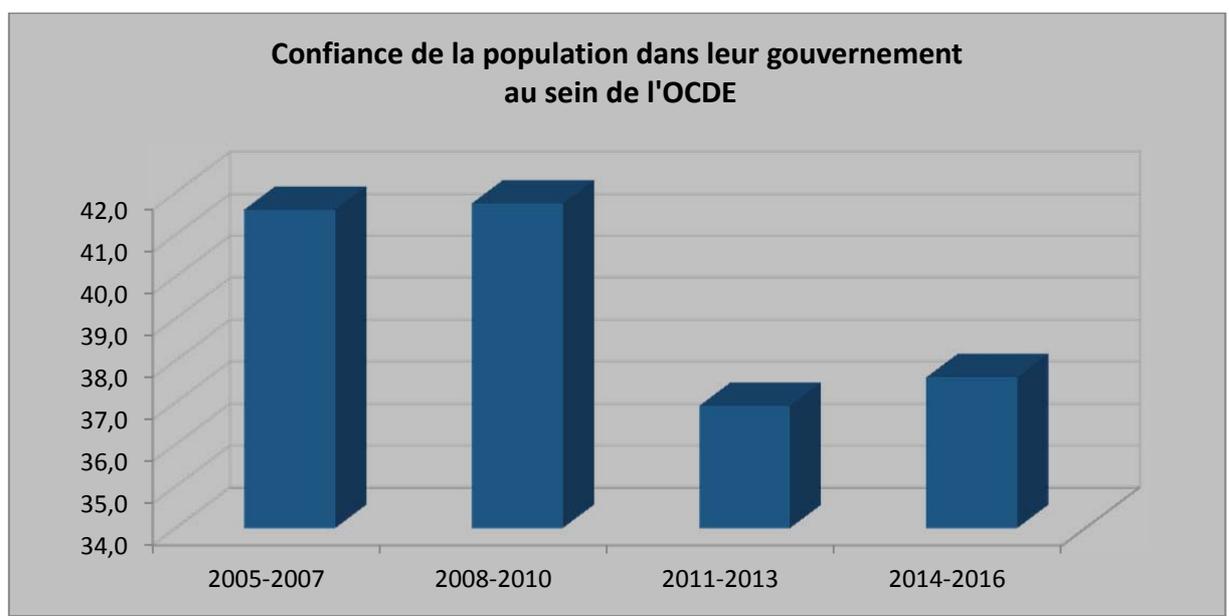
Le revenu médian des ménages immigrés est inférieur de 25 % en moyenne à celui des ménages autochtones. Les migrants affichent plus souvent une mauvaise santé, sont moins nombreux à affirmer pouvoir compter sur quelqu'un en cas de difficultés, et sont généralement moins satisfaits de leur vie que les autochtones. Les migrants ont davantage de risques de vivre dans des logements inadaptés, de travailler en dehors des horaires de travail normaux et de se sentir déprimés.

La confiance dans la société et les pouvoirs publics passe par l'éducation

Le rapport met également en lumière la distance entre les citoyens et les institutions publiques. La confiance dans ces institutions s'est érodée depuis la crise. Seuls 38 %

des individus déclarent avoir confiance dans leur gouvernement. Une légère remontée est notée depuis 2014 avec le retour de la croissance.

Les personnes peu qualifiées ressentent de manière générale une satisfaction moindre à l'égard de leur vie, votent moins et se sentent faiblement concernés par la vie de la société. Le taux de participation électorale des 20 % des individus aux revenus les plus modestes est inférieur de 14 points à celui des 20 % les plus aisés. Les jeunes de moins de 25 ans sont également 20 % moins susceptibles d'exercer leur droit de vote que les personnes âgées de plus de 55 ans. Les difficultés d'insertion professionnelle expliquent, en partie, ce désintérêt chez les jeunes. Les études portant sur les conséquences des techniques d'information et de communication semblent prouver qu'elles ne contribuent à une plus grande participation à la vie de la cité. Les réseaux sociaux participent à l'information, génèrent même des débats mais favorisent aussi la radicalisation des opinions. Les membres des réseaux sociaux se contentent des sources d'information ou des contacts confirmant leurs opinions. Par ailleurs, les réseaux sont des vecteurs de transmission de rumeurs et de fausses informations. En cas de consommation à haute dose, Internet accélère les processus de désocialisation et d'isolement.



Les élèves et le collaboratif, le nouveau défi de l'éducation

Du fait de la complexification des process de production et de l'évolution des techniques, le travail collaboratif s'impose dans la sphère professionnelle. Afin de préparer les élèves à cette nouvelle donne, les systèmes éducatifs l'intègrent de plus en plus comme méthode d'enseignement. L'OCDE a réalisé sur ce sujet une étude auprès de 125 000 élèves de 15 ans issus de 52 pays. L'objectif était de mesurer leurs capacités à travailler ensemble, ainsi que leur disposition à l'égard de la collaboration.

Le travail collaboratif valorise les meilleurs élèves

Les élèves qui ont des compétences plus solides en compréhension de l'écrit ou en mathématiques obtiennent de meilleurs résultats dans le cadre des ateliers collaboratifs qui nécessitent une aptitude à gérer et à interpréter des informations. Ces ateliers exigent par ailleurs de bonnes capacités d'adaptation et de raisonnement. Les pays les

mieux classés au PISA¹ comme la Corée, le Japon ou Singapour, sont également en tête pour les tests portant sur la résolution collaborative de problèmes. Toutefois, en Australie, en Corée, aux États-Unis, au Japon et en Nouvelle-Zélande, les élèves sont plus performants en résolution collaborative de problèmes que ce que laisseraient penser leurs scores en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques. En moyenne dans les pays de l'OCDE, 28 % des élèves ne sont capables de résoudre que des problèmes collaboratifs simples. À titre de comparaison, en Estonie, en Corée, à Hong Kong (Chine), au Japon, à Macao (Chine) et à Singapour, moins de 16 % des élèves ont de faibles résultats en résolution collaborative de problèmes.

Les filles surclassent les garçons

En règle générale, les filles sont, meilleures que les garçons. En moyenne dans les pays de l'OCDE, les filles ont 1,6 fois plus de chances que les garçons de figurer parmi les élèves les plus performants en résolution collaborative de problèmes, tandis que les garçons sont 1,6 fois plus susceptibles que les filles de se classer parmi les élèves les plus médiocres.

La diversité favorise le collaboratif

Le test n'a montré aucune différence significative dans les résultats des élèves selon qu'ils viennent d'un milieu favorisé ou non, ou qu'ils soient ou non issus de l'immigration. Pour autant, les élèves qui sont exposés à la diversité en classe développent généralement de meilleures compétences collaboratives. Par exemple, dans certains pays, les élèves autochtones enregistrent de meilleurs résultats au regard des aspects du test portant spécifiquement sur la collaboration lorsqu'ils fréquentent des établissements qui comptent une plus forte proportion d'élèves issus de l'immigration.

Les jeux vidéo n'incitent pas au collaboratif

En moyenne dans les pays de l'OCDE, les élèves qui jouent aux jeux vidéo en dehors du temps scolaire ont des résultats en résolution de problèmes collaborative légèrement inférieurs à ceux de leurs camarades qui n'y jouent pas. À l'inverse, les élèves qui surfent sur Internet ou utilisent les réseaux sociaux en dehors de l'école ont des résultats légèrement supérieurs aux autres.

L'ouverture sur l'extérieur et le sport sont des atouts

Les activités visant à instaurer des liens de solidarité à l'école peuvent contribuer au développement des compétences collaboratives en résolution de problèmes, surtout si elles font directement participer les élèves. Pour aller dans ce sens, les établissements scolaires pourraient organiser davantage d'activités sociales de ce type, former les enseignants à la conduite d'une classe et s'attaquer au problème du harcèlement.

Les élèves qui suivent des cours d'éducation physique ou pratiquent une activité sportive d'une manière plus générale ont souvent un état d'esprit plus ouvert à l'égard de la collaboration.

¹ PISA est une enquête menée par l'OCDE tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les pays membres et dans de nombreux pays partenaires. Elle évalue l'acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire.

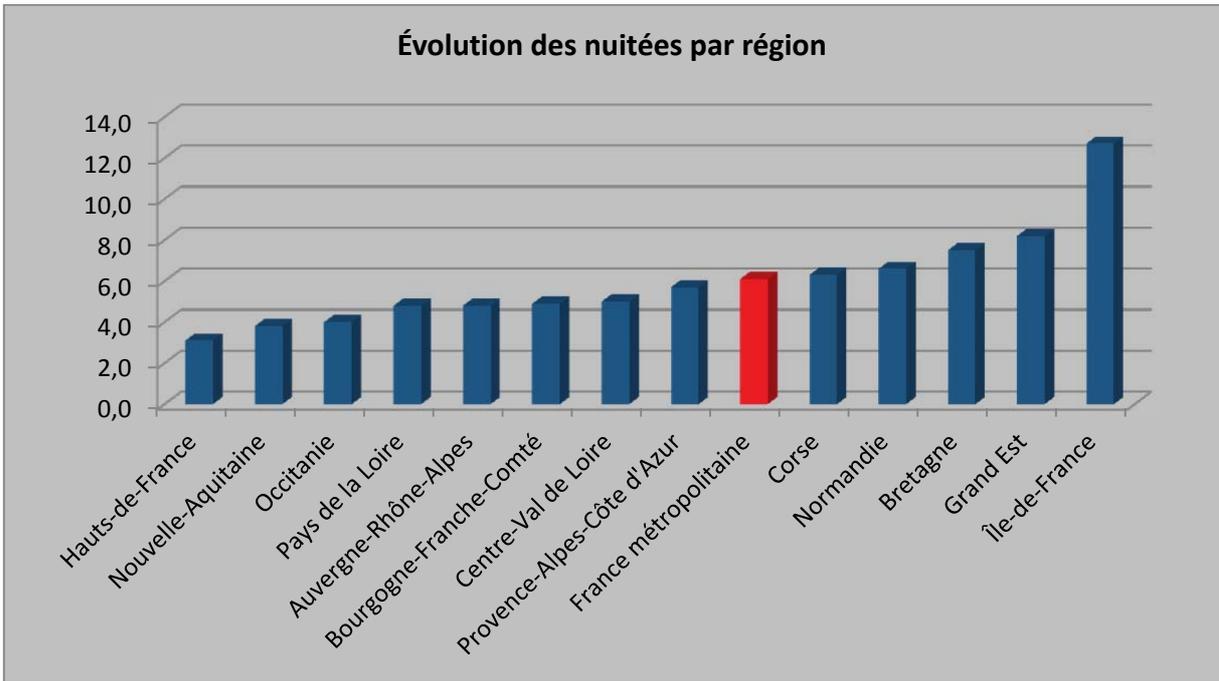
Dans le système éducatif français, le travail dit participatif est de plus en plus fréquent. La réalisation de travaux, d'exposés, de cas pratiques en groupe s'effectue tant durant les heures de cours que pour les devoirs à la maison. Comme le souligne l'OCDE, cette pratique peut se révéler plus enrichissante pour les meilleurs élèves qui peuvent prendre la direction de ces travaux en groupe et pour ceux qui sont socialement mieux insérés. Le succès de ces techniques suppose une forte implication du personnel enseignant. Un lien entre le travail participatif et les scores PISA semble donner raison aux tenants de sa plus large diffusion.

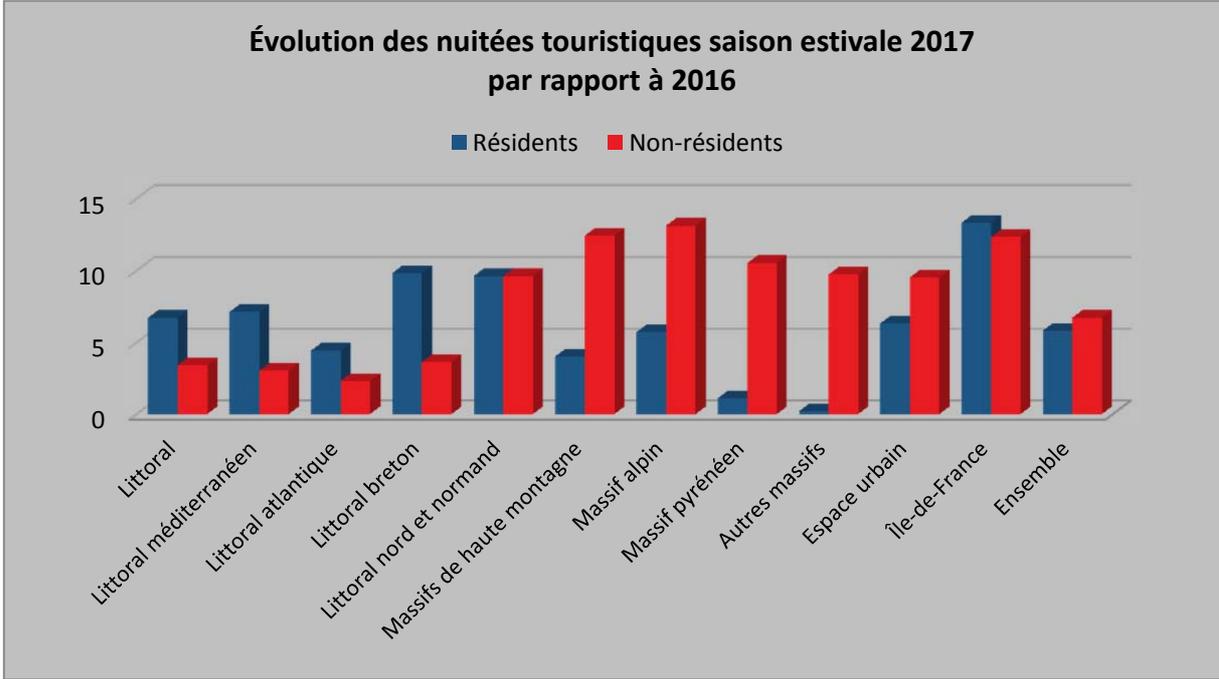
LE COIN DES GRAPHIQUES

La bonne saison

2016 avait été une mauvaise année pour les professionnels du tourisme en raison de la série d'attentats qui avait frappé la France. Les touristes étrangers avaient préféré annuler ou reporter leurs voyages, en particulier sur Paris. Pour 2017, le premier bilan de la saison estivale traduit un retour à la normale. En effet, en 2017, les hébergements collectifs touristiques de France métropolitaine ont enregistré 307 millions de nuitées, soit une hausse de 6,1 % par rapport à la saison estivale de 2016 (après une baisse de 2,9 % par rapport à l'été 2015). La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) est encore plus dynamique que celles des hôtels et des campings (respectivement + 8,1 %, + 5,7 % et + 5,6 %). La clientèle étrangère progresse plus que la clientèle résidente (+ 6,7 % contre + 5,8 %). L'écart est très marqué dans les hôtels (+ 9,2 % pour les non-résidents et + 3,6 % pour les résidents), tandis qu'il est inversé dans les AHCT (+ 8,9 % pour les résidents contre + 4,7 % pour les non-résidents) et dans les campings (+ 6,1 % contre + 4,4 %).

En 2017, les régions qui ont enregistré les plus fortes hausses sont l'Île-de-France, le Grand Est, la Bretagne, la Normandie et la Corse.





Données : INSEE

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 26 novembre

Au **Japon**, les **prix des services aux entreprises** du mois de septembre seront publiés.

Lundi 27 novembre

En **Italie**, sera communiqué l'**indice sur la confiance des consommateurs** du mois de novembre.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre les **ventes de maisons neuves** du mois d'octobre.

Mardi 28 novembre

En **Allemagne**, sera rendue publique l'**enquête sur la confiance des consommateurs** de décembre.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre les **prix des maisons** de novembre.

En **France**, sera connu l'**indice de confiance des consommateurs** de novembre. Il faudra également suivre les **résultats de la construction de logements** d'octobre et regarder l'**enquête de conjoncture auprès des ménages** du mois de novembre.

Pour l'**Union européenne**, seront publiés le **montant des prêts privés** et l'**indicateur de masse monétaire M3** du mois d'octobre.

En **Espagne**, il faudra suivre les **ventes au détail** d'octobre.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder les **résultats de la balance commerciale** d'octobre et l'**indice des prix des maisons S&P – Case – Shiller** du mois de septembre. L'**indice Redbook** du 20 novembre sera communiqué. Il faudra également suivre l'**indice manufacturier de la Fed de Dallas** et celui de la **Fed de Richmond**.

Au **Japon**, seront rendues publiques les **ventes au détail** d'octobre.

Mercredi 29 novembre

En **Espagne**, sera connu **l'indice des prix** du mois de novembre.

Au **Portugal**, il faudra suivre **le résultat du PIB du troisième trimestre** et **les indices sur la confiance des consommateurs et des entreprises**.

Au **Royaume-Uni**, seront communiqués **les agrégats monétaires** du mois d'octobre.

Pour **l'Union européenne**, seront connus **les indices sur la confiance de l'industrie, le climat économique, le climat des affaires, la confiance des consommateurs et le sentiment des services**.

En **Allemagne**, sera publié **l'indice des prix** du mois de novembre.

Aux **États-Unis**, **des résultats affinés sur la croissance du troisième trimestre** seront rendus publics. Il faudra également suivre **les promesses de ventes des maisons** du mois d'octobre et **la publication du Livre Beige de la Fed**.

Au **Japon**, il faudra regarder **la production industrielle** du mois d'octobre.

Jeudi 30 novembre

A Vienne, réunion de l'OPEP.

Les PMI « manufacturier et non manufacturier » seront publiés pour la **Chine** pour le mois de novembre.

Au **Japon**, il faudra suivre **les mises en chantier** du mois d'octobre.

En **France**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** de novembre.

En **Allemagne**, sera publié **le résultat des ventes au détail** d'octobre.

En **Espagne**, seront connus **les résultats du PIB pour le troisième trimestre**.

En **Allemagne**, il faudra regarder **le taux de chômage** de novembre.

Le taux de chômage du mois d'octobre sera connu **pour l'Italie et pour l'ensemble de l'Union européenne**.

Le taux d'inflation de novembre sera publié pour **l'Italie et pour l'ensemble de l'Union européenne**.

Aux **États-Unis**, il faudra **suivre les dépenses personnelles de consommation et les revenus personnels** du mois d'octobre. **L'indice des directeurs d'achat (PMI) de Chicago** sera rendu public.

Au **Japon**, seront communiqués **l'indice des prix du mois d'octobre et celui du mois de novembre pour la région de Tokyo**. Seront également rendus publics **les dépenses de consommation, les dépenses en capital et le taux de chômage** du mois d'octobre.

Vendredi 1^{er} décembre

Le **PMI « manufacturier »** de novembre sera publié pour le **Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie**, la Grèce, le Royaume-Uni, l'Union européenne, le Canada et les États-Unis.

Le **PMI « services »** de novembre sera rendu public pour l'Allemagne et l'Union européenne.

Le **PMI « composite » de novembre** sera communiqué pour l'Allemagne et l'Union européenne.

En **France**, seront publiées **les ventes de véhicules neufs** pour le mois de novembre.

En **Italie**, il faudra suivre **les résultats affinés de la croissance** du troisième trimestre.

Au **Canada**, seront communiqués **le PIB** du troisième trimestre.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **l'indice ISM manufacturier** de novembre et **les dépenses de construction** d'octobre. **Les ventes totales de véhicules** du mois de décembre seront connues. **Le décompte des forages pétroliers** publiés sera rendu public.

Samedi 2 décembre

L'**indice des conditions du marché du travail** sera communiqué.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros</i> <i>2017</i>	2 225	3 133	1 672	1 114	10 741	2 367
Croissance du PIB T3 sur un an en % <i>(sept. 2017)</i>	2,2	2,8	1,8	3,1	2,5	1,5
Inflation en % - <i>oct.2017</i>	1,2	1,5	1,1	1,7	1,4	3,0
Taux de chômage en % - <i>septembre 2017</i>	9,7	3,6	11,1	16,7	8,9	4,2
Dépenses publiques en % du PIB <i>2016</i>	56,5	44,3	49,6	42,4	47,8	42,1
Solde public en % du PIB	-3,4	+0,9	-2,4	-4,5	-1,5	-3,0
Dettes publiques en % du PIB <i>2016</i>	96,5	68,3	132,6	99,4	91,4	85,4
Balance des paiements courants en % du PIB <i>août 2017</i>	-1,1	7,8	2,7	1,8	3,0	-3,0
Échanges de biens en % du PIB - <i>juillet 2017</i>	-2,8	7,6	2,7	-2,1	2,2	-7,4
Parts de marché à l'exportation en % 2017	3,0	8,0	2,8	1,7	25,2	2,4
variation depuis 1999 en %	-49,7	-21,0	-39,4	-16,5	-27,1	-53,1

Sources : Eurostat – Insee

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data
7, rue Falguière • 75015 Paris
Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36
phcrevel@lorello.fr • www.lorello.fr

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

Un abonné : 1000 euros TTC les 52 numéros
 De 2 à 10 abonnés : 1 500 euros TTC les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA
Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Tél.: -----
E-mail:-----